



FORMATION / ALTERNANCE

Une deuxième rentrée en février 2006

Le groupe Isifa est spécialisé dans la formation alternée et accueille plus d'un millier de jeunes en alternance et en apprentissage sur la région parisienne. Les principaux atouts de l'école : des résultats aux examens d'Etat qui figurent parmi les meilleurs de l'académie, des inscriptions maintenues jusque fin novembre 2005 et une deuxième rentrée en février 2006. Entretien avec Thierry Renaudin, président du groupe.

Vous êtes l'un des premiers organismes spécialisés dans l'alternance. Comment expliquez-vous cet engouement pour l'alternance ?

Thierry Renaudin : Tout d'abord, il y a une prise de conscience des jeunes et de leurs familles que le diplôme ne garantit plus l'accès à un emploi, ou tout au moins ne garantit plus automatiquement un emploi correspondant au niveau des études suivies. Les entreprises exigent non seulement des savoirs, mais aussi des savoir-faire et des savoir-être. Beaucoup d'entreprises veulent des jeunes diplômés avec une expérience professionnelle. C'est un dilemme que résout la formation en alternance avec le contrat de professionnalisation ou en apprentissage. Le jeune acquiert un diplôme, une expérience professionnelle et perçoit un salaire. Cette rémunération vient du reste d'être augmentée - 55 à 80 % du Smic - dans le cadre du contrat de professionnalisation. Les modalités de ce nouveau contrat sont exposées lors de nos réunions d'information, ainsi que le rôle important des branches professionnelles.

Quelles formations proposez-vous et à quel public vous adressez-vous ?

T. R. : Nous proposons des formations, d'une part à des jeunes de niveau Bac ou Bac + 1 (1ère année de Deug, AES, Droit, Gestion, Lettres...) et d'autre part à des jeunes de niveau Bac + 2 (BTS, DUT, Deug). Aux premiers, nous proposons quatorze BTS en commerce, comptabilité et gestion, bureautique, informatique et communication. Certains de ces BTS peuvent être préparés en apprentissage dans le

cadre du CFA Isifa, sur le site d'Issy-les-Moulineaux. Aux jeunes de niveau Bac + 2, Isifa propose huit formations qualifiantes « métiers » en un an, axées sur les domaines suivants : marketing, communication, international/export, technico-commercial et ressources humaines. Ces formations se préparent en contrat de professionnalisation, mais peuvent l'être aussi sous un statut classique d'étudiant, tout comme la plupart des BTS proposés. L'école met également en place trois masters (management des entreprises, finance et informatique) pour la rentrée d'octobre 2006.

La force d'Isifa : une rentrée en février. Quelles sont les formations concernées et à quel profil de jeunes s'adressent-elles ?

T. R. : Nous avons mis en place une rentrée en février car nous nous sommes rendus compte qu'un nombre croissant d'étudiants inscrits à l'université, souhaitaient, en cours d'études, se réorienter vers l'entreprise, à travers une formation courte et opérationnelle. Pour la rentrée de février 2006, nous leur proposons cinq BTS. Le BTS Assistant(e) de gestion PME/PMI qui intéresse tout particulièrement les étudiants de droit, de gestion et d'AES. C'est une formation pluridisciplinaire conçue spécialement pour les PME/PMI. Le BTS Assistant(e) de direction qui attire les étudiants de ces mêmes disciplines mais aussi les littéraires. La demande est également très forte pour le BTS Comptabilité-Gestion qui intéresse des jeunes ayant une première formation en gestion ou en sciences. Le BTS Management des unités commerciales (MUC) qui a succédé au BTS Action commerciale

Rentrée février 2006 Les 5 BTS proposés par ISIFA

- BTS Assistant(e) de gestion PME/PMI
- BTS Assistant(e) de direction
- BTS Comptabilité-Gestion
- BTS Management des unités commerciales
- BTS Professions immobilières

s'adresse à un public extrêmement large. Enfin, le BTS professions immobilières qui séduit plutôt des étudiants ayant débuté un cursus juridique ou économique. Sont donc concernés par ces formations diplômantes les jeunes ayant suivi un premier trimestre d'études universitaires, après une ou deux inscriptions en Deug. Bien évidemment, les jeunes qui auraient décidé, après leur Bac, d'entrer directement dans la vie active et qui regrettent ce choix sont également les bienvenus.

Quelle aide apportez-vous aux candidats ?

T. R. : Nous donnons à nos candidats une méthode de recherche d'entreprise au moyen de réunions d'information et de motivation (préparation du CV, de la lettre d'accompagnement, techniques d'approche et d'entretien). Pour être efficace, la méthode relève du coaching, nous suivons les étudiants jusqu'à la conclusion du contrat. De plus, notre service permanent de relations avec les entreprises collecte les offres des entreprises et les transmet aux candidats en fonction des profils recherchés. Pour la rentrée d'octobre 2005, les entreprises nous ont adressé plus de 1000 offres de postes à pourvoir sur l'Ile-

de-France pour des contrats de professionnalisation ou d'apprentissage dans le cadre du CFA Isifa. Notre succès tient largement à ce savoir-faire et une grande partie de nos candidats nous connaît par le bouche à oreille. Cela étant, c'est l'entreprise qui définit un poste et recrute in fine le candidat qui lui convient !

Pouvez-vous nous rappeler vos dates de rentrée et nous parler des formalités d'inscription ?

T. R. : La majorité de nos formations débute en octobre, et les inscriptions se poursuivent jusqu'à fin novembre. Au-delà les inscriptions sont traitées dans le cadre de la rentrée de février. Pour entrer dans l'école, le plus simple est de prendre contact avec Isifa en nous téléphonant ou en se connectant sur notre site web afin de recevoir une documentation et un dossier de candidature. Nous proposons, dans un deuxième temps, aux candidats intéressés de participer à une réunion d'information suivie d'un entretien individuel. Une précision : l'information et l'aide que nous apportons aux candidats, notamment en terme de recherche d'entreprises et de placement sont gratuites.

Propos recueillis par A. de G.

ISIFA

ISIFA
Deux établissements
Paris-Nord et Paris-Sud
Tél : 01 40 95 13 00
E-mail: info@isifa.fr
Site Web : www.isifa.fr

